

La Côte Saint-André
Enseignement agricole public

Propositions Actions GESTION

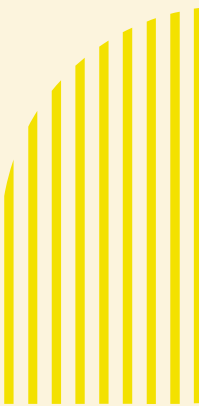




TABLE DES MATIÈRES



ENTRETIEN

- 01-A Entretien - Les sentiers forestiers
 - 01-B Entretien - Le pâturage tournant dynamique
 - 01-C Entretien - Parcelles tondues
 - 01-D Entretien - Prairies fauchées
 - 01-E Entretien - Cours d'eau
 - 01-F Entretien - Espèces Exotiques Envahissantes
 - 01-G Entretien - Processionnaires du pin
- 

GESTION FORESTIÈRE

- 02-A Gestion forestière - Alignements d'arbres et de haies
- 02-B Gestion forestière - Parcelle EST
- 02-C Gestion forestière - Parcelle SUD-ouest

AMÉNAGEMENT

- 03-A Aménagement - Perméabilité
 - 03-B Aménagement - Pièges à faune
 - 03-C Aménagement - Nichoirs et gîtes
 - 03-D Aménagement - Haie sèche
 - 03-E Aménagement - Mare
 - 03-F Aménagement - Conservation de l'existant
 - 03-G Aménagement - VTT Parcelle EST
- 

FICHE DE GESTION

01

Entretien du site

A

Les sentiers forestiers



La Côte Saint-André

Contexte et objectif :

Le site est parcouru de nombreux sentiers forestiers ne disposant pas actuellement d'une gestion adéquate. De ce fait, un certain nombre d'entre eux sont dégradés. Afin de permettre aux utilisateurs de jouir de ceux-ci en sécurité, il convient d'apporter une gestion annuelle plus homogène de ces sentiers.

Préconisation de gestion :

L'entretien des abords des chemins ouverts aux publics doit être réalisé par fauchage des accotements et élagage des arbres de bordure pour : améliorer la visibilité, éviter la chute de branches, aérer la chaussée. Ces opérations sont réalisées annuellement en un ou deux passages, en période de végétation.

L'entretien ponctuel de la chaussée est réalisé par : bouchage de nids de poules, rechargements ponctuels et curage des fossés pour assurer l'écoulement des eaux. Ces opérations peuvent être réalisées toute l'année, fonction de l'état de la chaussée.

Les outils utilisés pour ces opérations : tronçonneuse, élagueuse, débroussailleuse, brouette, pelle...

Les rémanents des élagages pourront être utilisés pour : du broyage, du bois de chauffage ou laissés sur place en tas pour créer des habitats favorables à divers animaux.

Périodicité : Les actions d'élagage et de fauchage devront être réalisées hors période de reproduction de la majorité de la faune.

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
2023												
2024												
2025												

Cartographie :

Code couleur de l'état des chemins sur le site à l'édition de cette fiche de gestion (Avril 2023) :

- Bon
- Moyen
- Mauvais
- Très mauvais



FICHE DE GESTION

01

Entretien du site

B

Pâturage tournant dynamique



La Côte Saint-André

Contexte et objectif :

Aujourd'hui, le pâturage des animaux sur le site n'est pas optimal. La rotation de bêtes sur les différentes parcelles n'est pas gérée de façon à optimiser leur présence en relation avec la repousse végétative. Cette fiche vise à offrir des pistes afin d'apporter une gestion plus homogène du pâturage.

Préconisation de gestion :

Le pâturage tournant dynamique (PTD) permet d'optimiser la gestion de la ressource en herbe disponible. Le principe est de faire pâturer son troupeau sur plusieurs paddocks (parcelles) pour maîtriser au mieux la pousse de l'herbe et par conséquent la qualité.

Notre proposition est de faire pâturer les animaux en rotation de **7 jours** sur les différents paddocks qu'offre le site. Afin d'optimiser les rotations, nous préconisons de séparer la grande parcelle centrale en deux parties (paddocks 2 et 3). L'augmentation du nombre de paddock permet d'assurer une période minimale de **28 jours** entre chaque rotation, ce qui favorisera la repousse des végétaux.

Les périodes hivernales seront complétées par du fourrage.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35
A																																			
B																																			
C																																			
D																																			
E																																			

Cartographie :

A = 0,8 hectares

B = 0,85 hectares

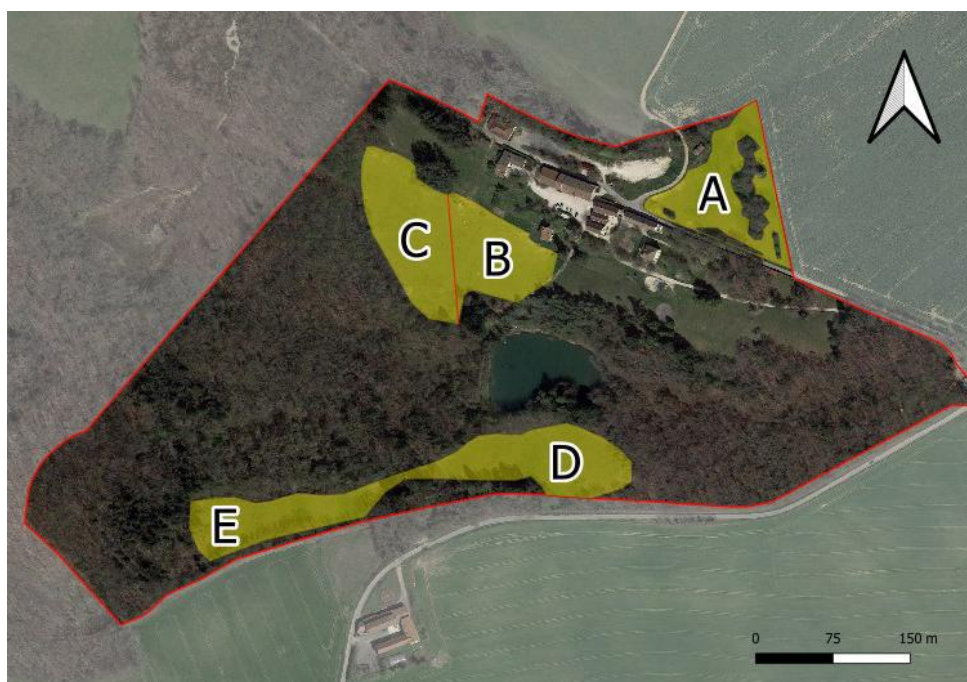
C = 0,85 hectares

D = 0,95 hectares

E = 0,75 hectares

Total des parcelles pâturées

4,2 hectares



FICHE DE GESTION

01 Entretien du site

C Parcelles tondues



Contexte et objectif : Le site dispose de plusieurs parcelles accueillant du public, gérées en tonte régulière. Nous souhaitons orienter ces parcelles sur le principe de la fauche alternée. Chaque espace du site ayant sa particularité et son utilisation, ils ne doivent pas être fauchés à la même fréquence et avec les mêmes objectifs.

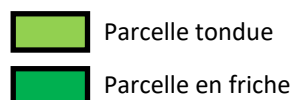
Préconisation de gestion : Dans la mesure du possible, régler la **hauteur de tonte à au moins 10 cm** afin de favoriser les habitats des insectes au sol.

Rotation des zones refuges : durant une année révolue et dans la mesure du possible, laisser une zone de refuge correspondante à 1/3 de la surface de chacune des parcelles. Ces zones refuges seront alternées d'années en année. Le but étant de créer une zone de friche favorable aux insectes (voir exemple ci-dessous).

Fréquence de tonte : limiter les tontes à **une fois tous les deux mois**.

Périodes automne/hiver : laisser les parcelles en libre évolution sur la période hivernale lorsque leur utilisation par le public est limitée.

Périodicité :



Année 1



Année 2



Année 3



Cartographie :

L'ensemble des parcelles matérialisées en violet peuvent être gérées en fauche alternée. Certaines d'entre elles, très peu utilisées (notamment la zone accolée au parking) peuvent être laissées en libre évolution une bonne partie de l'année et ne subir que quelques tontes.



FICHE DE GESTION

01

Entretien du site

D

Prairies fauchées



La Côte Saint-André

Contexte et objectif :

Le site dispose de plusieurs parcelles gérées en prairies de fauche. Nous souhaitons orienter ces parcelles sur le principe de la fauche tardive. Chaque espace du site ayant sa particularité et son utilisation, ils ne doivent pas être fauchés à la même fréquence et avec les mêmes objectifs.

Préconisation de gestion :

Le fauchage tardif, ou raisonné, consiste à laisser certaines zones enherbées jusqu'à la fin de la floraison afin de préserver la biodiversité, mise à mal avec les fauchages fréquents et précoces.

A ce titre, la fauche des parcelles identifiées devra être réalisée le plus tard possible dans la saison, aux alentours du mois de Juillet ou Aout.

Au même titre que pour la gestion des parcelles tondues (voir fiche n°01-C), il pourra être intéressant de laisser, en rotation annuelle, environ 10% des parcelles en libre évolution chaque année.

Périodicité :

Favoriser les fauches en fin d'été.

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
2023												
2024												
2025												

Cartographie :



Prairies fauchées



FICHE DE GESTION

01 Entretien du site

E Cours d'eau



Contexte et objectif :

Le cours d'eau (en amont et aval de l'étang) traverse le site dans toute sa longueur. Par manque d'entretien, la matière organique morte (feuilles, branches, troncs) et autres déchets s'accumulent sur son passage, ralentissant et parfois bloquant la circulation de l'eau.

Préconisation de gestion :

Afin de garantir la continuité du cours d'eau, il convient de réaliser annuellement des opérations d'entretien. Les travaux suivants seront préconisés :

- Elagage ponctuel
- Enlèvement des embâcles les plus gênants, tels que les branches et troncs d'arbre, qui entravent la circulation naturelle de l'eau
- Fauchage et taillage éventuel des végétaux se développant dans le lit du cours d'eau.

Ces entretiens doivent se faire de façon sélective et localisée pour ne pas dégrader l'état écologique du cours d'eau. L'enlèvement est manuelle sauf cas exceptionnel. Ce chantier peut être participatif et réalisé avec des enfants dans le cadre d'une animation ou d'une sensibilisation.

Périodicité :

L'entretien est réalisé annuellement hors période de reproduction de la majorité des animaux.

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
2023												
2024												
2025												

Cartographie :

Le cours d'eau ainsi que les quelques mares et zones humides identifiées sont concernées par les entretiens.

- Cours d'eau
- Zone humide



FICHE DE GESTION

01 Entretien du site

F Gestion des EEE



Contexte et objectif :

Le site possède une richesse faunistique et floristique intéressante avec très peu d'Espèces Exotiques Envahissantes (EEE). Néanmoins trois zones ont été identifiées comme présentant des EEE potentiellement à risque de s'étendre et il est donc nécessaire de les gérer rapidement afin de prévenir toute expansion.

Préconisation de gestion :

- 1) Buddleia de David : chaque pied devra être systématiquement coupé et dessouché
- 2) Bambou : Il devra être coupé à ras du sol et les résidus de coupe pourront servir comme matériels d'animation ou être utilisés pour créer des haies sèches (cf. fiche 03-D).
- 3) Robinier faux-acacia : l'écorçage des sujets à tronc large devra être systématiquement réalisé. Cela consiste à enlever une bande de 15 cm d'écorce sur la circonférence de l'arbre à hauteur d'homme. Durant les trois années qui suivent l'écorçage, au moins deux passages annuels sont prévus pour arracher rejets et gourmands afin d'empêcher toute photosynthèse. Les arbres morts sur pied doivent être conservés pour favoriser la biodiversité.

Les jeunes arbres doivent être coupés et dessouchés.

L'ensemble des déchets végétaux, excepté le bambou, devront être évacués en déchèterie spécialisée.

Périodicité : bi/tri annuelle

Ecorçage annuel : Novembre

Taille annuelle des rejets : Mars—Aout

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
2023												
2024												
2025												

Cartographie :



FICHE DE GESTION

01

Entretien du site

G

Processionnaires du pin



La Côte Saint-André

Contexte et objectif :

Le site possède plusieurs habitats de conifères et notamment diverses espèces de pins. Néanmoins la chenille processionnaire du pin a été identifiée sur le site et représente une menace pour la diversité végétale du site mais aussi la sécurité des usager. Il est donc nécessaire de la gérer rapidement afin de prévenir toute expansion.

Préconisation de gestion :

Identifier les arbres présentant des nids, et les équiper de collier de piégeage (30 à 80 euros par piège). L'installation des pièges doit se faire avant le départ en procession de nymphose. Il faut installer 1 piège par arbre infesté, à une hauteur suffisante pour qu'il ne soit pas à la portée des enfants. Il est très important de veiller à bien colmater les espaces entre le tronc et le piège avec la pâte à papier mouillée (fournie dans le kit).

Il ne faut surtout pas négliger l'utilisation d'équipements de protection (combinaisons, gants, lunettes et masques), afin de se protéger des soies urticantes qui se trouvent en grande quantité dans la gouttière et le sachet du piège à chenilles.

Périodicité : bi-annuelle

Installation : Janvier-Février

Démontage : Juin

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
2023												
2024												

Cartographie :

 Limites administratives

Zone de présence potentielle

 Forêt conifère

 Formation mixte



FICHE DE GESTION

02 Gestion forestière

A Alignements d'arbres et haies



Contexte et objectif : Le domaine compte de nombreux alignements d'arbres et haies (ornement et/ou en pousse naturelle). Ces espaces représentent un habitat spécifique pour la faune et ont donc un intérêt pour la biodiversité. Les actions de gestion pour ces arbres visent 3 objectifs : favoriser les habitats pour la faune, esthétique, sécurité.

Préconisation de gestion :

Coupe têtard : cette technique permet de favoriser les micro-habitas pour insectes, oiseaux, chiroptères. À prévoir pour l'alignement des charmes (zone tourisme devant les gites) : tailler un arbre sur 4, tous les 4 ans, au niveau de la tête (entre 1,5m et 2,5m du sol).

Coupe d'élagage : elle permet d'éviter les chutes de branches cassées/mortes et de donner une forme au houppier. À prévoir pour les tilleuls, marronniers et charmes en alignement (zone tourisme)

Les arbres en pousse naturelle : Taille d'élagage pour limiter les risques de chute de branches et la surface de couverture (arbres isolés en bordure de chemin)

Pousse en libre évolution (sans taille) des jeunes frênes en limite de clôture du pâturage côté N-E, le long de la route longeant le mur d'enceinte. Le but est de renforcer la continuité écologique entre les zones boisées existantes. Ces arbres pourront être taillés en têtard tous les 4 ans à une hauteur maximum

Périodicité :

Les travaux d'entretien doivent être réalisés en période automne/hiver

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
2023												
2024												
2025												

Cartographie :

 Alignements d'arbres

Futur Frêne têtard

Charmes en têtard

Tilleul, Charme et
Marronnier

Arbres en pousse naturel



FICHE DE GESTION

02 Gestion forestière

B Parcelle Est



Contexte et objectif :

Cette parcelle de 13,4 ha est située à l'Est du domaine. Elle est très hétérogène avec des petites zones mono-espèces en bordure (bouleaux, chênes, châtaigniers) et une zone plus variée, en pinède-chataigneraie (Pins sylvestres var.) Il y a peu d'exploitation forestière actuellement.

L'état de santé des arbres est préoccupant : les châtaigniers ont subi les contraintes des sécheresses successives et il y a des risques de propagation de maladie du fait de la faible diversité et du procédé de plantation des Pins (serré). On observe aussi quelques zones où la régénération naturelle est engagée (pins et feuillus) surtout dans des trouées.

Préconisation de gestion :

1- Effectuer une coupe d'éclaircissement sélectif des arbres (Pins et Châtaigniers) afin de limiter la propagation de maladies/parasites entre les arbres.

Ce type de coupe apportera la lumière et de l'espace nécessaire pour le développement de la régénération naturelle et la colonisation d'espèces locales (hêtres, chênes, charmes). Cela favorisera une future exploitation de bois d'œuvre et/ou chauffage. Les coupes rases seront à proscrire.

2- Les bois abattus serviront à la fois pour produire du bois déchiqueté (chauffage) et les gros individus pour du bois d'œuvre (parquet, mobiliers, charpente...)

Partenaires/intervenants/ressources :

- agents d'entretien du site, accompagné de l'exploitant forestier (Mr Richard)
- BTSA GPN, module gestion forestière (Eric Dedonder)
- CRPF car la superficie de la parcelle est supérieure à 25 ha (totalité du domaine)
- Document ressource : Charte Forestière des Chambaran

Périodicité :

Suite à la sélection des arbres par l'exploitant forestier, l'intervention se fera en automne et hiver

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
2023												
2024												
2025												

 Parcelle EST

Cartographie :



FICHE DE GESTION

02 Gestion forestière

C Parcelle Sud et Sud-Ouest



Contexte et objectif :

Cette parcelle est en majorité une forêt de feuillus, avec une petite zone de forêt de résineux autour de l'étang et une zone de forêt mixte (feuillus et résineux) le long du ruisseau, en aval de l'étang. Elle est exploitée actuellement et ponctuellement pour fournir du bois de chauffage et du bois d'œuvre au domaine.

L'état sanitaire de la forêt est correcte et présente des intérêts écologiques intéressants : arbres remarquables, diversité des espèces, régénération naturelle, arbres à cavités...

L'objectif principal est d'avoir une méthode de gestion adaptée aux intérêts écologiques cités, et complémentaire à l'exploitation de la parcelle forestière Est (cf fiche 02A).

Préconisation de gestion :

- pour la zone en aval de l'étang : minimiser son exploitation afin de préserver le bon niveau de biodiversité, en limitant les abattages d'arbres : prélèvement uniquement pour des raisons de sécurité des promeneurs et de santé des arbres.
- pour la zone forêt de feuillus coté N-O et côté S-E: l'exploitation est possible en sélectionnant les arbres les plus valorisables, tout en évitant de prélever des arbres se situant sur le lit majeur du ruisseau.
- Pour la zone forêt de résineux : élagage d'entretien pour assurer la sécurité des promeneurs et la santé des arbres.

Partenaires/intervenants/ressources :

- agents d'entretien du site, accompagné de l'exploitant forestier (Mr Richard)
- BTSa GPN, module gestion forestière (Eric Dedonder)
- CRPF car la superficie de la parcelle est supérieure à 25 ha (totalité du domaine)

Documents ressources : Charte Forestière des Chambaran, Schéma Régional de Gestion Sylvicole

Périodicité :

Suite à la sélection des arbres par l'exploitant forestier, l'intervention se fera en automne et hiver

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
2023												
2024												
2025												

Cartographie :

-  Forêt feuillu
-  Forêt conifère
-  Formation mixte



FICHE DE GESTION

03

Aménagement

A

Perméabilité



La Côte Saint-André

Contexte et objectif :

Le site possède une richesse faunistique intéressante avec une belle continuité écologique à l'intérieur du domaine mais aussi vers l'extérieur. Néanmoins plusieurs entraves potentielles au déplacement de la faune ont été identifiées sur différentes zones. Il est donc nécessaire d'intervenir pour rétablir la perméabilité de certains éléments.

Préconisation de gestion :

- 1) Le mur d'enceinte devra être percé d'au moins trois passages à petites faunes (PPF) répartis équitablement sur sa longueur. Ces PPF devront être réalisés au ras du sol et mesurer environ 30x30 cm.
- 2) Les fils barbelés devront être retirés sur l'ensemble du site (beaucoup ne sont pas indispensables).
- 3) Les grillages imperméables (mailles trop petites) devront dans la mesure du possible être remplacés par des grillages à mailles larges. Si cela n'est pas possible, il faudra à minima les percer de PPF de 30x30 cm (exception faite du poulailler) tout les 20 m environ.
- 4) De manière générale, tout les éléments non indispensables pouvant gêner le déplacement de la faune devront être supprimés.
- 5) Si de nouveaux éléments (murs/grillages) sont installés ils devront intégrer des PPF de manière régulière tout les 20 m environ.

Périodicité : Ponctuel

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
2023												
2024												

Cartographie :

 Limites administratives

Perméabilité

 Barbelé perméable

 Grillage + barbelés perméable petite faune

 Grillage fin endommagé

 Grillage imperméable

 Grillage perméable petite faune

 Mur haut



FICHE DE GESTION

03

Aménagement

B

Pièges à faune



La Côte Saint-André

Contexte et objectif :

Le site possède une richesse faunistique intéressante avec une belle diversité d'habitat et micro-habitats pouvant accueillir la faune locale. Néanmoins plusieurs éléments ont été identifiés comme pouvant représenter des pièges potentiellement mortel pour différentes espèces. Cela peut correspondre à des évacuations d'eau ou de bacs de rétention sans rampe d'accès qu'il est donc nécessaire de supprimer ou sécuriser.

Préconisation de gestion :

- 1) Plusieurs trous d'évacuation non sécurisés doivent être bouchés par la mise en place d'une dalle maintenue avec un poids.
- 2) Plusieurs bassins présentent des bords abrupts qui ne pourront être franchis par la petite faune pouvant tomber dans ces bassins. Il est nécessaire de soit les supprimer/reboucher, soit les équiper de rampes d'accès, soit les entourer de barrières de sécurité empêchant la faune de tomber dans les fosses (50 cm de hauteur, matière lisse).



Périodicité : Ponctuel, dès que possible

Cartographie :

- Limites administratives
- Piège à faune



FICHE DE GESTION

03

Aménagement

C

Nichoirs et gîtes



La Côte Saint-André

Contexte et objectif :

Le site possède une belle diversité d'habitats et micro-habitats pouvant accueillir la faune locale mais il serait intéressant de rajouter des nichoirs et des gîtes à chiroptère au niveau des bâtis. En effet, ces derniers représentent une opportunité pour la faune sauvage de trouver refuge mais aussi une chance pour les usagers du site d'observer ces animaux. Ce sont également des outils pédagogiques intéressants.

Préconisation de gestion :

7 nichoirs en béton de bois (de type Schwegler) pourront être installés autour des zones de bâtis, à savoir :

- 2 nichoirs de type 1B : 1 en 32 mm (mésange charbonnière, rougequeue à front blanc, sittelle torchepot) et 1 en 26 mm (mésange bleue, mésange nonnette, mésange noire, mésange huppée)
- 2 nichoirs semi-ouverts 2H (rougegorge, troglodyte)
- 3 gîtes à chiroptère

Les nichoirs doivent être posés le long des troncs avec un clou ou directement suspendus à une branche et en les fixant avec une cordelette contre le tronc pour éviter les vents.

Orientation Sud-Ouest ou Sud-Est.

Les nichoirs devront être vidés de leur nid et nettoyés à l'eau claire une fois par an en automne. Les gîtes à chiroptère ne nécessitent pas d'entretien particulier.

Des nichoirs supplémentaires en bois peuvent être construits et installés dans le cadre d'une animation.

Périodicité :

Installation : ponctuel



Entretien : annuel



	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
2024												
2025												

Cartographie :

Limites administratives

Nichoirs

1B

2H

Chiro



FICHE DE GESTION

03 Aménagement

D Haie sèche



La Côte Saint-André

Contexte et objectif :

Le site possède une belle diversité d'habitats et micro-habitats pouvant accueillir la faune locale mais il serait intéressant de rajouter une haie sèche. En effet, cela représente une opportunité de refuges pour l'herpéto-faune et les insectes mais sert aussi de support pédagogique et de zone de stockage des résidus végétaux de tonte et tailles de branches.

Préconisation de gestion :

Le bambou coupé dans le cadre de la gestion des espèces exotiques (cf. fiche A01-B) pourra être agencé sous la forme d'une haie sèche.

En fonction de la longueur des bambous utilisés, planter au minimum 3 poteaux alignés et espacés d'1 à 1,5 m environ. Placer les tiges de bambou en les tressant autour des poteaux. Superposer les tiges pour obtenir une « palissade » d'environ 1,5 m de haut. Renouveler le travail parallèlement avec 80 cm d'écart.

Alimenter régulièrement la haie sèches avec les résidus de tonte et de taille.



Périodicité :

Installation : ponctuel

Entretien : annuel



	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
2023												
2025												

Cartographie :

- Limites administratives
- Haie sèches



FICHE DE GESTION

03

Aménagement

E

Mare



La Côte Saint-André

Contexte et objectif :

Le bassin bétonné à proximité du manoir présente une diversité d'espèces d'amphibiens patrimoniales et inféodées aux mares (présence avérée de Triton alpestre, Grenouille rousse, Grenouille verte). Il serait donc intéressant réhabiliter ce bassin en véritable mare artificielle végétalisée. Cela représente un grand intérêt pour les amphibiens et représente de belles opportunités de support pédagogique.

Préconisation de gestion :

Pour rétablir la fonctionnalité écologique de ce bassin, il faudrait tout d'abord adoucir les pentes via l'incorporation de sable sur les pourtours. Il faudra prévoir un diagnostic d'étanchéité ainsi que la mise en place de toile de jute et de filet en fibre de coco pour la végétation. Une faible alimentation en eau pourrait être envisagé pour compenser les phénomènes d'évaporation notamment en été.

L'entretien annuel impliquera de surveiller l'envasement et l'envahissement par les plantes afin de garder au minimum 1/3 d'eau libre.



Périodicité :

Installation : ponctuel



Suivi colonisation : annuel



Entretiens : annuel



	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
2023												
2024-25												
2026												

Cartographie :

- Limites administratives
 mare



FICHE DE GESTION

03

Aménagement

F

Conservation de l'existant



La Côte Saint-André

Contexte et objectif :

Le site possède une belle diversité d'habitats et micro-habitats d'origine anthropique pouvant accueillir la faune locale. Il y a notamment plusieurs tas de bois morts de type hibernaculum, nichoirs, et arbres à cavités. Cela représente une opportunité de refuge pour la faune mais sert aussi de support pédagogiques variés.

Préconisation de gestion :

- 1) Sur le site, 2 nichoirs sont déjà en places mais non entretenus, il faudra les réhabiliter pour qu'il soit pleinement viables.
- 2) Plusieurs tas de bois morts sont présents sur le site, il est nécessaire de les préserver et de les valoriser qui représentent des hibernaculum très intéressants pour la faune et comme support pédagogique
- 3) Plusieurs arbres à cavités, morts ou vivants, représentent des lieux de nid et gîte pour l'avifaune et les micromammifères. Ces arbres doivent être conservés dans la mesure du possible et pourront faire l'objet d'animations nature spécifiques.
- 4) Des souches d'arbres sont présentes et devront être conservées



Périodicité :

Entretien (nichoirs) : annuel

Le reste ne nécessite pas de suivi

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
2023												
2024												

Cartographie :

 Limites administratives

Microhabitats

 Arbre morts sur pieds

 Bois morts

 Cavité habitée (chouette hulotte)

 Dépôt sauvage menuiserie

 Empilements de bois

 Nichoir

 Souche

 Nid pigeon et faucon crécerelle



FICHE DE GESTION

03 Aménagement parcours VTT

G Parcelle Est



Contexte et objectif :

La parcelle concernée (13,4 ha) est située à l'Est du domaine (pinède et chataigneraie en taillis). Dans sa partie sud, elle est parcourue par des cheminements, vestiges d'un ancien parcours de motocross. L'état des chemins est bon (plutôt larges, accessibles et dégagés). Le dénivelé global est nul, le relief est varié (creux, bosses, plats) et très roulant, donc idéal pour tous les publics, notamment les enfants, et quel que soit le niveau de pratique.

Le site permettra d'accueillir un parcours VTT accessible toute l'année (surtout de mai à octobre) et nécessitant peu d'action de préparation et peu d'entretien à l'usage.

Préconisation de gestion :

Préparation du terrain

- élagage et réouverture des chemins (action très succincte car les chemins sont dégagés pour la plupart)
- balisage et fléchage, aux points clé du parcours (entrée, extrémités nord et est, croisements principaux)

Entretien d'usage

- tournée de contrôle de l'état des chemins : retrait des obstacles éventuels tombés, élagage d'apoint

Partenaires/intervenants/ressources :

- agents d'entretien du site, intervention de l'exploitant forestier (Mr Richard) si besoin

Périodicité :

Préparation du terrain : avant la mise en place du parcours, idéalement en fin d'hiver

Entretien d'usage : 2 à 4 fois par an et après les forts coups de vent

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
2023												
2024												
2025												

Cartographie :

- Parcours VTT potentiel (sur chemins existants)

